



Rapport

Étude sur la situation en alphabétisation au Québec

Préparée à l'intention de
Madame Patricia Nutter, Association canadienne des administrateurs municipaux

par
Raymond Arsenault Consultants inc.

Novembre 2005

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

REMERCIEMENTS	3
BUT DE L'ÉTUDE	4
EXPOSÉ DE TRAVAIL.....	4
MISE EN MARCHÉ.....	4
MÉTHODOLOGIE.....	4
ÉCHÉANCIER.....	5
CONSTATATIONS	5
SONDAGE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS.....	5
SONDAGES AUPRÈS DES SYNDICATS.....	9
LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC ET LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE.....	12
COMMISSIONS SCOLAIRES.....	16
EMPLOI-QUÉBEC.....	17
FINANCEMENT.....	17
PROJETS PILOTES.....	20
RECOMMANDATIONS POUR 2006 - 2008	21
CONCLUSION	22
ANNEXE A – SONDAGE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS	23
ANNEXE B – SONDAGE AUPRÈS DES SYNDICATS	28
ANNEXE C – SITES INTÉRESSANTS	33
ANNEXE D – MEMBRES DU REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC	35

Remerciements

Le comité

Un comité de planification de projet fut constitué pour surveiller le projet. À l'origine, ce comité se composait de M^{me} Patricia Nutter, coordonnatrice du projet, MM. David Johnstone et Louis Provencher, membres du comité, et M. Raymond Arsenault, consultant.

La décision fut prise de joindre deux autres personnes au comité : M. Claude Delisle, directeur administratif de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec (ADGMQ), et M^{me} Jo Anne Werner, doyenne adjointe des études, Heritage College, Gatineau, Québec.

M. Delisle mérite une mention spéciale pour sa collaboration. Par l'entremise de son organisation, il prit des dispositions non seulement pour appuyer notre projet, mais aussi pour envoyer 270 lettres de sondages aux municipalités du Québec. Grâce à son enthousiasme et à ses encouragements, il fut invité à se joindre à notre équipe de projet, ce qu'il accepta d'emblée.

Des remerciements vont aussi à MM. Pierre Dupuis et Claude Hétu, directeur et directeur adjoint du SCFP-Québec, et à M. René Fréchette, représentant du SCFP pour leur collaboration à l'envoi de toutes les lettres de sondages auprès des syndicats.

On adjoint M^{me} Werner au comité organisateur du projet, grâce à son vif intérêt pour ce projet et à son offre d'y apporter autant d'aide que possible.

J'aimerais exprimer mes remerciements aux membres du comité du projet pour les conseils et les instructions très claires et détaillées qui ont permis au projet de progresser de façon efficace, ce qui donna lieu à d'excellentes réponses à nos sondages et à un engouement pour la Fondation pour l'alphabétisation et des contacts avec Emploi-Québec.

Merci également à M^{me} Louise Miller de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, à M^{me} Sophie Labrecque, directrice de la Fondation pour l'alphabétisation, et à son adjointe, M^{me} Maryse Perrault; à M. Alain Darveau, conseiller en développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, Service aux entreprises, Emploi-Québec; et à M. Richard Champagne, directeur du Service régional de formation professionnelle en Outaouais pour sa contribution à fournir des renseignements très utiles sur l'état de l'alphabétisation et à dépister les ressources offertes au Québec.

But de l'étude

Le but de cette analyse est d'offrir un aperçu sur le niveau d'alphabétisation donné par les administrations municipales dans la province de Québec. L'analyse couvre les niveaux d'apprentissage à l'alphabétisation disponibles au sein des administrations municipales et dans les collectivités. En plus, cette analyse donne une idée du niveau des connaissances et du degré d'intérêt concernant l'alphabétisation au sein des administrations municipales, en milieu de travail et dans les collectivités.

Exposé de travail

Ce projet se penche sur le climat à l'intérieur des administrations municipales du Québec pour examiner la situation actuelle concernant l'alphabétisation au sein des administrations municipales et les programmes d'apprentissage, les besoins et les moyens à prendre pour promouvoir et transmettre l'alphabétisation en milieu de travail et des programmes d'apprentissage aux intervenants municipaux.

Mise en marche

Des rencontres préalables ont eu lieu avec M^{me} Nutter, directrice du projet, de l'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM). Le but de ces rencontres était de fournir au consultant une orientation et des suggestions pour le déroulement du projet.

En outre, le consultant a rencontré M. Johnstone, ancien président de l'ACAM, et M. Provencher, membre et représentant du Québec à l'ACAM. Le but principal de cette rencontre était de présenter le consultant aux membres du comité du Québec et d'examiner des façons de procéder dans cette province.

Méthodologie

À la suite des consultations avec M^{me} Nutter, MM. Johnstone et Provencher, le consultant présenta un sondage concis et bien ciblé qui fut approuvé par le comité d'organisation du projet initial. Ce sondage, une lettre de présentation et une brève description du projet furent acheminés à plus de 270 municipalités réparties à travers la province de Québec. On trouvera le sondage et la description à l'annexe A de ce rapport.

À la suite de rencontres dans la ville de Québec avec les représentants syndicaux du Québec les 9 et 10 mai 2005, un sondage fut envoyé à la plupart des syndicats municipaux de la province représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Le SCFP représente la majorité des fonctionnaires municipaux dans la province de Québec. Il faut souligner que le SCFP-Québec s'est porté volontaire pour envoyer tous les sondages par la poste à la fin juin, avec un autre envoi en juillet pour rappeler l'importance de ce sondage aux sections locales. Comme résultat, 54 réponses ont été reçues.

Un autre sondage devait être préparé et envoyé à la majorité des fournisseurs de service d'alphabétisation dans la province de Québec. Suivant l'avis de M^{me} Labrecque, directrice de la Fondation de l'alphabétisation au Québec, et de M^{me} Perreault, directrice adjointe, on décida de ne pas procéder au sondage à ce moment-ci, vu le niveau de compétition entre les fournisseurs de service pour l'alphabétisation dans les collectivités, les commissions scolaires et les collèges, et le nombre de programmes lancés par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et ses affiliés.

On fit aussi une série d'entrevues après avoir reçu les sondages dont il était question précédemment.

Le consultant et M. Provencher ont pensé envoyer le sondage aux CLSC (centres locaux de services communautaires) de la province, puisqu'ils pouvaient être directement concernés par des activités d'alphabétisation dans leurs collectivités. Cependant, un survol rapide a révélé que ces derniers réfèrent toute demande d'alphabétisation à des groupements communautaires.

Échéancier

Élaboration du sondage : de février au 15 mars 2005. Approbation par le comité et l'ADGMQ. M. Arsenault a révisé le sondage en vertu des commentaires de M^{me} Nutter et il le fit parvenir à MM. Provencher et Johnstone. Les destinataires du sondage étaient les syndicats et directeurs municipaux, ainsi que les CLSC.

Distribution du sondage : le 15 mars 2005 par l'ADGMQ avec l'envoi du logo de l'ACAM par M^{me} Nutter.

Réponses au sondage : le 31 mars 2005.

Rapport provisoire : le 30 avril 2005, avec l'analyse des données reçues et les recommandations pour les prochaines étapes de la recherche.

Entrevues, etc. : de mai au 30 juin 2005 avec les directeurs municipaux, les sections locales, les CLSC, les organismes d'alphabétisation à but non lucratif et les fournisseurs de services pour l'alphabétisation.

Ébauche et rapport final : le 30 septembre 2005.

Présentation à l'ACAM : décembre 2005 à la réunion du comité.

Constatations

Sondage auprès des municipalités

On a reçu en retour 27 sondages sur les 270 envoyés. Bien que ce chiffre ne représente que 10 % des sondages retournés, la qualité des réponses témoigne d'un intérêt accru pour les activités de l'ACAM. De plus, 8 des 27 municipalités sont intéressées à offrir un programme d'alphabétisation à leurs employés ou dans la collectivité.

Questions :

1. Est-ce que votre municipalité offre des cours ou des sessions d'alphabétisation aux employés?

Deux ont répondu « oui », mais seulement en ce qui concerne les compétences technologiques.

- La ville de Trois-Rivières et la ville de St-Eustache (la technologie)
- La municipalité régionale de La Nouvelle-Beauce a répondu qu'elle n'offrait pas de cours, mais qu'un organisme de l'extérieur l'offrait.

2. Est-ce que votre municipalité offre des cours ou des sessions d'alphabétisation pour la collectivité?

Une seule a dit « oui » et les autres ont répondu « non ».

- La ville de Chambly

3. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation parmi ses fonctionnaires?

Aucune réponse à ce sujet.

4. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation dans la collectivité?

Aucune réponse à ce sujet.

5. Si vous avez répondu « non » aux questions 3 et 4, seriez-vous prêt à entreprendre une telle étude?

Une personne a répondu « oui » pour les compétences techniques, alors que huit autres répondaient qu'elles seraient prêtes à envisager une telle étude. On doit prendre note qu'un répondant a opté pour une étude en milieu de travail seulement et un autre a répondu qu'il n'entreprendrait une telle étude que s'il était subventionné.

- Ville de Montréal – Sud-Ouest
- Ville de Montréal – Anjou
- Ville de Montréal – Montréal-Nord
- Ville de Thetford Mines
- Ville de Vaudreuil-Dorion
- Ville de Trois-Rivières
- Ville de Port-Cartier
- Ville de Mont-Laurier

Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

ACAM

Remarque : La ville de St-Eustache a répondu « oui » pour les compétences techniques, mais seulement en tant que projet d'apprentissage pour une carrière.

6. Si vous avez répondu « oui » aux questions 3 et 4, est-ce que les résultats de ces études sont disponibles?

Aucune étude n'a été entreprise.

7. Pensez-vous que vos employés possèdent les compétences de base pour le marché du travail d'aujourd'hui?

Trois personnes ont répondu qu'elles étaient d'avis que certains employés ne possédaient pas les compétences de base.

8. Est-ce que vous pourriez envisager de lancer un programme d'alphabétisation :

- en milieu de travail
- dans la collectivité

- Ville de Montréal – Jean-Paul Collinge (milieu de travail)
- Ville de Montréal – Sud-Ouest (collectivité)
- Ville de Montréal – Montréal-Nord (milieu de travail)
- Ville de Vaudreuil-Dorion (milieu de travail et collectivité)
- Ville de Trois-Rivières (milieu de travail)
- Ville de Port-Cartier (milieu de travail)
- Ville de Mont-Laurier (milieu de travail)
- Ville de St-Eustache – (milieu de travail – pour des motifs techniques seulement)
- Municipalité régionale de La Nouvelle-Beauce (elle apporterait son soutien à une telle initiative dans le milieu de travail et dans la collectivité)
- Ville de Montréal – Anjou; le répondant a suggéré la nécessité de prendre un partenaire de l'extérieur pour faire une évaluation confidentielle des besoins. Pour la collectivité, la personne a répondu que les organismes d'alphabétisation et les commissions scolaires offraient les apprentissages de base (la lecture et l'écriture). Elle ajouta aussi que les municipalités à Montréal et autour de Montréal offraient déjà aux collectivités des ateliers d'apprentissage à l'ordinateur.

Si vous avez répondu « oui », seriez-vous prêt à travailler en partenariat avec un collègue, avec une commission scolaire, avec une ou plusieurs entreprises, avec un CLSC ou un autre organisme (veuillez spécifier s.v.p.) _____.

Une personne a répondu qu'elle travaillerait en partenariat avec un fournisseur de services pour l'alphabétisation; trois autres personnes ont répondu qu'elles s'associeraient à des commissions scolaires; une autre personne a répondu qu'elle se

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

joindrait à un collègue, à une commission scolaire ou à un CLSC. Un des répondants a souligné l'utilisation potentielle de programmes d'aide aux employés dans le milieu de travail et des agents de l'alphabétisation dans la collectivité.

9. Désirez-vous recevoir les études et le matériel de l'ACAM?

Intérêt manifesté pour le matériel de l'ACAM :

1. Ville de Montréal – Sud-Ouest; Gilles Rainville (514) 872-1451
grainville_2@ville.montreal.qc.ca
2. Ville de Montréal – Anjou; Marie-Thérèse Stephen (514) 493-8002
mstephen@ville.montreal.qc.ca
3. Ville de Montréal – Île-Bizard – Ste-Geneviève – Ste-Anne-de-Bellevue; Jean-Paul Collinge (514) 620-6331 arrondissement-ib-sg-sab-@ville.Montreal.qc.ca -
jpcollinge@ville.montreal.qc.ca
4. Ville de Montréal – Montréal-Nord; Daniel L'Écuyer (514) 328-4006
dlecuyer@ville.montreal.qc.ca
5. Ville de St-Raymond – Allain Tardif (418) 337-2202; 375, rue St-Joseph, St-Raymond (QC) G3L 1A1
6. Ville de Montréal – Diane De Celles (514) 872-0265; 333, rue St-Antoine Est, Montréal (QC) H2X 1R9
7. Ville de Thetford Mines; Yvan Faucher (418) 335-2981; 144, Notre-Dame Ouest, Thetford Mines G6G 5T3, dirgen@ville.thetfordmines.qc.ca
8. Ville de St-Eustache; Yves Guillemette (450) 974-5001 poste 5285
yguillemette@ville.st-eustache.qc.ca
9. Ville de Mont-Laurier; Jean-Yves Forget (819) 623-1221
jyforget@ville.mont.laurier.qc.ca ou jyforget.ville.mont.laurier@lino.com
10. Conseil municipal de la municipalité régionale de Coaticook (819) 849-9166
secretariat@mrccoaticook.qc.ca
11. Municipalité régionale de Rouville; Rosaire Marcil (450) 460-2127
mrcrouville@on.aira.com
12. Ville de Port-Cartier; Denis Paquet (418) 766-2349 paquet.d@globetrotter.net
13. Une personne n'a pas répondu à la question consistant à recevoir le matériel de l'ACAM, Johanne Chantale; (514) 868-4012, arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce jchantale@ville.montreal.qc.ca

Sondages auprès des syndicats

Des 225 sondages envoyés, 54 ont été remplis et retournés. Deux des sondages retournés n'entrent pas dans la compilation ci-dessous, car ils sont incomplets. Les sondages ont été retournés dans une proportion de 24 % et la qualité des réponses témoigne de l'intérêt pour l'alphabétisation par 17 sections locales municipales (en regroupant les questions 5 et 8). De plus, 12 des 54 sections locales ont démontré un intérêt à promouvoir le programme d'alphabétisation dans le milieu de travail avec la collaboration de l'employeur.

1. Est-ce que votre employeur offre des cours ou des sessions d'alphabétisation à ses employés?

Oui = 0

Non = 52

2. Est-ce que votre municipalité offre des cours ou des sessions d'alphabétisation pour la collectivité?

Oui = 8

- Section locale 3672, Fleurimont
- Section locale 3887, La Guadeloupe
- Section locale 1930, Sept-Îles
- Section locale 2183, Chibougamau
- Section locale 2813, Ste-Croix
- Section locale 4620, La Malbaie
- Section locale 1814 B, St-Calixte
- Section locale 4255, St-Jean-de-Matha

Remarque: Groupe Alpha, Le territoire des Etchemins (MRC) = 1

Non = 42

Ne savait pas = 1

3. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation parmi ses employés?

Oui = 1 (l'étude n'est pas disponible) – St-Eustache

Non = 49

Ne savaient pas = 2

4. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation dans la collectivité?

Oui = 5 (Les études ne sont pas disponibles)

- Section locale 4255, St-Jean-de-Matha (étude effectuée par un organisme de l'extérieur)
- Section locale 2813, Ste-Croix
- Section locale 4620, La Malbaie
- Section locale 2183, Chibougamau
- Section locale 3672, Fleurimont

Non = 44

5. Si vous avez répondu « non » aux questions 3 et 4, seriez-vous prêt à effectuer une étude en partenariat avec votre employeur?

Oui = 12

- Section locale 1017 St-Jérôme*
- Section locale 4224 Malartic
- Section locale 3947 La Sarre*
- Section locale 2915 (travailleurs de l'extérieur) Baie-Comeau*
- Section locale 1432 Vaudreuil
- Section locale 1690 Ste-Julie (pas maintenant; en négociation)
- Section locale 2641 (travailleurs locaux) Baie-Comeau*
- Section locale 985 Deux-Montagnes*
- Section locale 4394 L'Ange-Gardien*
- Section locale 306 Longueuil
- Section locale 2817 MRC des Laurentides
- Section locale 4223 MRC Maria-Chapdelaine

Ne savait pas = section locale 4503 La Prairie

Peut-être = section locale 1114 Sherbrooke (Hydro)

* Seulement ceux qui ont un astérisque ont répondu « oui » à la question 8.

6. Si vous avez répondu « oui » aux questions 3 et 4, est-ce que les résultats de ces études sont disponibles?

Deux sections locales seulement ont répondu « oui », mais elles nous ont référés au Groupe Alpha et à Statistique Canada.

Si oui, pouvons-nous en obtenir une copie sur papier ou électroniquement?

Copie sur papier

Électroniquement

7. Pensez-vous que tous vos membres possèdent les compétences de base pour le marché du travail d'aujourd'hui?

Une seule section n'a pas répondu à cette question.

5 sections locales ont répondu « non » et les autres « oui ».

8. Est-ce que vous pourriez envisager lancer un programme d'alphabétisation en milieu de travail?

Oui :

- Section locale 4450 L'Ascension
- Section locale 3530 Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
- Section locale 1017 St-Jérôme
- Section locale 3947 La Sarre
- Section locale 2641 Baie-Comeau (travailleurs locaux)
- Section locale 2915 Baie-Comeau (travailleurs de l'extérieur)
- Section locale 4394 L'Ange-Gardien
- Section locale 4223 MRC Maria-Chapdelaine
- Section locale 4250 Berthier
- Section locale 985 Deux-Montagnes
- Section locale 1690 Ste-Julie (pas maintenant, en négociation)

Non – Toutes les autres ont répondu « non » ou n'ont pas donné de réponse.

Si vous avez répondu « oui », seriez-vous prêt à travailler en partenariat avec un organisme de la collectivité, avec un collègue, avec une commission scolaire, avec une ou plusieurs entreprises, avec un CLSC ou un autre organisme (veuillez spécifier s.v.p.) _____.

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique

Une visite de deux jours à Québec pour rencontrer les dirigeants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a produit des résultats très positifs pour notre projet.

Le consultant a rencontré le directeur du Québec du SCFP ainsi que les comités de l'éducation et des affaires municipales. Ils ont tous approuvé notre projet et ont fait parvenir notre sondage à plus de 225 sections locales qui représentent les travailleurs municipaux du Québec. Les envois ont été acheminés par la poste et par télécopieur, en demandant qu'on retourne les réponses du sondage au consultant. Les premiers retours furent décevants, car il n'y eut qu'une proportion de 5 % de réponses. On procéda à un deuxième envoi des sondages, et cette fois on totalisa 54 réponses sur une possibilité de 225, ce qui représente une proportion de 24 %.

De plus, le consultant a rencontré M^{me} Miller de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Cette dernière est responsable de la supervision du bon fonctionnement des sessions d'alphabétisation en milieu de travail pour les syndicats locaux affiliés à la FTQ. Elle est également membre du conseil du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO), un fonds d'environ 80 millions de dollars dont la priorité absolue est de fournir des sessions d'alphabétisation aux travailleurs et travailleuses du Québec. Chaque projet est soumis à une évaluation et peut être admissible à une subvention allant jusqu'à 250 000 \$, avec un salaire aux instructeurs pouvant aller jusqu'à 20 \$ l'heure.

Elle nous informa de la démarche de la FTQ qui consiste à faire appel au réseau des organismes communautaires pour donner un apprentissage à l'alphabétisation.

Grâce à M^{me} Miller, nous avons été mis en contact avec les deux organismes principaux du Québec qui représentent la plupart des fournisseurs de services pour l'alphabétisation. Le consultant a pu entrer en contact avec un de ces organismes, la Fondation pour l'alphabétisation.

Le consultant a rencontré M^{me} Labrecque, directrice de la Fondation, et son adjointe, M^{me} Perrault, à Montréal. La Fondation pour l'alphabétisation est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'assurer l'accès à la formation de base en lecture et en écriture à tous les adultes.

Cette rencontre nous a permis d'apprendre que le Québec a plus de débouchés par personne en apprentissage à l'alphabétisation que n'importe quelle province ou n'importe quel territoire. Bien que cela soit avantageux, cette situation pose aussi un problème. Les 72 commissions scolaires du Québec (60 d'expression française, 9 d'expression anglaise et 3 avec un statut spécial; voir la Table 1) offrent l'éducation aux adultes aux employeurs et à la collectivité dans 170 endroits à travers la province. La plupart des commissions scolaires ont créé une section à but lucratif pour traiter de la question de

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

l'éducation aux adultes, et ainsi répondre à la demande: si vous avez besoin d'alphabétisation, on vous en fournira l'apprentissage. Habituellement, on répond rapidement aux besoins de l'employeur. Les subventions proviennent du Fonds national de formation de la main-d'œuvre et sont soumises à des règles sévères et à un suivi réglementé. Tous les responsables doivent être accrédités par le Fonds avant que la subvention ne soit accordée. Le processus d'accréditation peut paraître long, mais en bout de ligne, il est avantageux.

De plus, il y a 143 organismes communautaires (à but lucratif ou non lucratif) qui offrent l'éducation aux adultes, y compris des ateliers d'alphabétisation.

Table 1 : Portrait des services en alphabétisation

Régions	Services des commissions scolaires				
	Commissions scolaires (CS)	Services aux entreprises dans les CS	Centres d'éducation aux adultes qui offrent de l'alpha	Organismes d'action communautaires (groupes populaires en alpha)	Autres(ex. services privés, ressources alternatives, etc.
1 Bas St-Laurent	4 CS franco 1 CS anglo	3 franco 0 anglo	6 franco 0 anglo	6 franco 0 anglo	0 franco 0 anglo
2 Saguenay-Lac-St-Jean	4 CS franco 1 CS anglo	2 franco 0 anglo	6 franco 0 anglo	14 franco 0 anglo	0 franco 0 anglo
3 Québec	5 CS franco 1 CS anglo	7 franco 1 anglo	10 franco 1 anglo	10 franco 1 anglo	0 franco 1 anglo
4 Mauricie-Bois-Francis	2 CS franco 1 CS anglo	3 franco 0 anglo	6 franco 0 anglo	4 franco 0 anglo	0 franco 0 anglo
5 Estrie	3 CS franco 1 CS anglo	7 franco 0 anglo	6 franco 2 anglo	8 franco 3 anglo	0 franco 0 anglo
6 Montréal	3 CS franco 2 CS anglo	3 franco 0 anglo	16 franco 7 anglo	32 franco 10 anglo	3 franco 3 anglo
7 Outaouais	4 CS franco 1 CS anglo	1 service aux entreprises	5 CEA franco	7 groupes pop	0
8 Abitibi-Témiscamingue	5 CS franco 1 CS anglo	4 services aux entreprises	6 CEA franco	4 groupes pop	0
9 Côte-Nord	4 CS franco	3 services aux entreprises	16 CEA bilingues 2 CEA franco	4 groupes pop	0

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

10 Nord-du-Québec	2 CS franco	2 services aux entreprises	4 CEA franco 3 CEA bilingues	1 groupe pop	0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 CS franco 1 CS anglo	6 services aux entreprises	5 CEA franco 1 CEA bilingue	4 groupes pop	0
12 Chaudière-Appalaches	4 CS franco 1 CS anglo	4 services aux entreprises	8 CEA franco	9 groupes pop	0
13 Laval	1 CS franco 1 CS anglo	1 service aux entreprises	3 CEA franco	2 groupes pop	1 service aux entreprises seulement
14 Lanaudière	2 CS franco 1 CS anglo	2 services aux entreprises	2 CEA franco	7 groupes pop	0
15 Laurentides	4 CS franco 1 CS anglo	4 services aux entreprises	6 CEA franco	4 groupes pop	1 école privée
16 Montérégie	9 CS franco 3 CS anglo	6 services aux entreprises	16 CEA franco	18 franco 1 anglo	1 école privée
17 Centre du Québec	3 CS franco 1 CS anglo	1 service aux entreprises	3 CEA franco	4 groupes pop	0

Tous ces organismes veulent la même subvention, et c'est ici qu'on fait face à un problème. Dès qu'un organisme fait appel pour des services d'apprentissage à l'alphabétisation, il peut s'attendre à être inondé de propositions de tous ou de la plupart des fournisseurs de services pour l'alphabétisation cités plus haut. La compétition entre eux est féroce.

Enfin, M^{me} Miller a suggéré que nous approchions la Fédération des commissions scolaires du Québec, vu que ses membres offrent des sessions d'alphabétisation dans toutes les collectivités et qu'elle peut avoir des ententes avec les administrations municipales à travers le Québec. Le consultant devait fixer une rencontre avec des représentants de la Fédération. Cependant, M^{me} Labrecque et M^{me} Perreault de la Fondation pour l'alphabétisation nous a recommandé d'approcher la Fédération et les organismes communautaires une fois que nous serions prêts à entreprendre une évaluation des besoins ou un projet pilote. Cette approche nous donnerait une très grande flexibilité quand viendra le temps de solliciter un investissement du FNFMO.

Le niveau de collaboration concernant le projet d'alphabétisation est très encourageant.

Fondation pour l'alphabétisation

La Fondation pour l'alphabétisation est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de faire en sorte que tous les adultes aient accès à la formation de base en lecture et en écriture.

Alphabétisation et formation de base

L'alphabétisation permet à l'adulte :

- d'accéder, le cas échéant, à d'autres services de formation;
- d'augmenter ses capacités dans différents domaines d'apprentissage;
- d'exercer ses rôles familiaux et sociaux.

Qu'est-ce que l'alphabétisation?

Au Québec, les services d'alphabétisation offerts par les Services d'éducation des adultes des commissions scolaires reposent sur la définition qui en est donnée à l'article 5 du Règlement sur le régime pédagogique de la formation générale des adultes.

Ces services peuvent être donnés dans les deux langues officielles, soit en français et en anglais. La population québécoise peut aussi avoir recours aux services des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation, qui veulent atteindre sensiblement les mêmes objectifs que les commissions scolaires. Ces organismes seront dorénavant gérés par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), qui est un programme de financement du ministère de l'Éducation dont les objectifs sont les suivants :

- reconnaître et promouvoir l'action des organismes d'action communautaire autonome œuvrant dans des domaines relevant de la mission du ministère de l'Éducation;
- aider financièrement ces organismes à s'acquitter de leur mission dans les domaines suivants :
 - alphabétisation populaire;
 - prévention de l'analphabétisme et lutte au décrochage scolaire;
 - réinsertion des décrocheurs;
 - formation continue, recherche et développement;
 - représentation des organismes nationaux reconnus par le MEQ.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. L'alphabétisation au Québec - Rapport provincial déposé à la Conférence provinciale et territoriale en alphabétisation, Québec, 2003, p. 1.

Les statistiques compilées sur le site Web de la Fondation pour l'alphabétisation nous donnent un aperçu global du niveau d'alphabétisation au Québec, tel que démontré à la table 2 ci-dessous :

**Table 2 : Population de 15 ans ou plus sans diplôme du secondaire,
selon l'âge 2001, Ensemble du Québec**

Âge	Total	Moins de 9 ans d'études		9 -13 ans d'études sans certificat ou diplôme	Total non-diplômés		
	N	N	%	N	%	N	%
15 ans	90 295	11 555	12,8	72 545	80,3	84 100	93,1
16 - 19 ans	370 110	18 290	4,9	141 605	38,3	159 895	43,2
20 - 24 ans	485 215	19 820	4,1	58 185	12,0	78 005	16,1
25 - 44 ans	2 153 080	104 390	4,8	297 960	13,8	402 350	18,7
45 - 64 ans	1 855 590	314 380	16,9	263 235	14,2	577 615	31,1
Total 15 -64 ans	4 954 285	468 435	9,5	833 530	16,8	1 301 965	26,3
65 ans ou plus	878 055	414 350	47,2	132 625	15,1	546 975	62,3
Total 15 ans ou plus	5 832 350	882 770	15,1	966 155	16,6	1 848 925	31,7

Source : Recensement canadien, 2001.

Commissions scolaires

Le consultant s'est entretenu avec M. Champagne, directeur du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais. Cet organisme est une création des quatre commissions scolaires de la région de l'Outaouais et, sous l'égide de Réseau tact, fut mis sur pied pour offrir aux employés de la région un apprentissage des compétences de base. Emploi-Québec Outaouais a mandaté les employeurs de la région afin d'offrir un apprentissage des compétences de base, et en retour ceux-ci se serviraient des organismes communautaires pour offrir les services d'alphabétisation. Une photocopie de leur feuillet publicitaire a été envoyée à la coordonnatrice du projet, M^{me} Nutter.

Réseau tact surveille le déroulement des opérations à partir du premier contact jusqu'à la création d'ateliers pour satisfaire aux besoins de la clientèle et des sessions qui offrent les compétences de base aux employés.

En créant un seul organisme pour les quatre commissions scolaires de la région de l'Outaouais, la compétition pour la même subvention dont il était question plus tôt dans ce rapport a été éliminée au niveau de la commission scolaire, mais elle existe encore au sein des organismes communautaires.

Emploi-Québec

Le consultant a rencontré M. Darveau, conseiller en développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, Service aux entreprises, Emploi-Québec.

M. Darveau a confirmé que des fonds avaient été mis de côté pour des sessions d'alphabétisation à l'intention des municipalités, sauf qu'il a rajouté qu'il ne savait pas si les municipalités avaient présenté d'autres projets au Fonds national de formation de la main-d'œuvre en ce qui concerne l'alphabétisation.

Il semblait très enthousiaste à l'idée de sonder le potentiel dans les régions avec nous. Il a fait savoir que des fonds pourraient être octroyés dans les quatre domaines suivants :

1. estimation des besoins
2. formation des instructeurs en milieu de travail
3. activités de formation
4. évaluation

Les fonds sont aussi disponibles dans un cinquième domaine pour un certain type de clientèle, comme les personnes handicapées, les personnes de plus de 45 ans, les femmes, les émigrants, les jeunes et les personnes qui ont déjà été traduites en justice.

Il a également offert au consultant un exemplaire du guide expliquant comment faire une demande de subventions et un rapport couvrant les cinq dernières années sur les opérations de *La loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*. Un exemplaire a été remis à la coordonnatrice du projet.

M. Darveau a rajouté que des fonds pourraient être alloués pour la tenue d'une conférence pour les dirigeants municipaux et syndicaux afin de les sensibiliser à la question de l'alphabétisation. Il a précisé aussi que les fonds s'appliqueraient aussi pour un apprentissage d'alphabétisation en anglais.

Financement

La coordonnatrice du projet a reçu un exemplaire du rapport annuel d'Emploi-Québec et un exemplaire du manuel de la FTQ sur la mise en œuvre de sessions d'alphabétisation en milieu de travail.

Quand ce projet démarra, on pensait à tort que les municipalités n'étaient pas admissibles au plan de financement du Fonds national de formation de la main-d'œuvre. Comme il apparaît à la Table 3, certaines municipalités ont demandé et reçu des subventions du FNFMO.

Table 3 : Programmes de financement du FNFMO des municipalités

Municipalité de Lac-Étchemin	17 000 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies	7 714 \$
Municipalité de St-Faustin-Lac-Carré	17 000 \$
Municipalité de Wentworth-Nord	14 000 \$
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	13 000 \$
Municipalité régionale de comté Montmagny	9 175 \$
Municipalité régionale de comté Pontiac	14 000 \$
Municipalité régionale de comté Rimouski-Neigette	5 963 \$
Ville de Maniwaki	16 660 \$
Ville de Ste-Anne-de-Beaupré	14 000 \$

Source : *Rapport d'activité 2003-2004*, Fonds national de formation de la main-d'œuvre

Le rapport du FNFMO fait un compte rendu de ses quatre programmes de financement parmi lesquels on retrouve la formation des employés. Les objectifs du programme sont les suivants :

- évaluer les besoins de formation des employés;
- organiser des sessions de formation sur place pour les instructeurs au sein de l'entreprise – l'accent a été mis sur la formation des employés en regard du programme d'apprentissage en milieu de travail;
- organiser des sessions d'apprentissage pour les employés – l'accent a été mis sur les opérations propres à promouvoir l'alphabétisation et les compétences en langue française, et sur les opérations qui entrent dans le cadre général de la reconnaissance et du développement des compétences.

Le rapport démontre que pour l'année financière 2003-2004, seuls les employeurs qui affichaient une masse salariale comprise entre 250 000 \$ et un million de dollars pouvaient être admissibles au programme. Les organisations syndicales qui représentent les employés de ces entreprises étaient aussi autorisées à soumettre des projets. Cependant, tous les employeurs – malgré le montant de leur masse salariale – étaient et sont encore admissibles pour soumettre les projets qui concernent l'alphabétisation ou les compétences en langue française.

Selon la section 1 du guide de la *Loi pour promouvoir le développement de la formation de la main d'œuvre*,

- Si votre masse salariale comme employeur excède le montant de 250 000 \$ pendant les douze mois du calendrier, vous êtes assujetti à la Loi pendant toute la durée de l'année;
- La Loi s'applique de la même façon pour les organismes à but non-lucratif, pour les administrations, pour les municipalités (importance marquée), et pour la santé, les services sociaux et les maisons d'éducation.

Le texte qui suit est extrait de « Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada » de Statistique Canada.

Dans cet article, qui s'inspire de l'Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003, on compare les notes en alphabétisation selon l'âge et le niveau de scolarité. L'étude révèle que les personnes ayant terminé des études collégiales ou universitaires non seulement commencent leur vie active avec un niveau de compétences supérieur, mais elles maintiennent aussi ce niveau élevé de compétences à mesure qu'elles progressent dans la vie.

Les différents processus tels que la mondialisation, la technologie et la main-d'œuvre connaissent des changements de même que l'implantation de nouvelles techniques de travail ont mené à des changements majeurs dans la composition du travail de la main-d'œuvre et dans les tâches et les compétences qu'on exige des travailleurs. La proportion des emplois exigeant un haut degré de compétences a non seulement augmenté, mais la demande de compétences est aussi à la hausse dans les groupes de travail, incluant ceux qui ne requièrent pas de grandes compétences.

Le Canada, comme les autres pays de l'OCDE, a évolué dans une économie basée sur le savoir – une économie qui accorde de l'importance à l'alphabétisation, aux chiffres et dans la capacité de solutionner des problèmes qu'on considère maintenant comme primordiaux, ou encore dans les bases et les compétences exigées pour plusieurs emplois dans le marché du travail d'aujourd'hui. Mais de telles compétences ne sont pas seulement importantes du point de vue du marché du travail, mais elles sont de plus en plus considérées comme importantes pour la personne dans sa capacité de participer pleinement à la société moderne.

Nous entendons souvent dire que des progrès substantiels s'accomplissent en éducation. Les jeunes Canadiens de 15 ans se comparent avantageusement aux jeunes du même âge à travers le monde dans les tests de connaissances; la réduction des taux de décrochage affiche des progrès et les taux de participation des Canadiens à l'éducation postsecondaire sont élevés en comparaison de la plupart des autres pays. Cependant, des résultats récents émanant de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) démontrent qu'il n'y a pas lieu de se réjouir.¹

Le EIACA a fait passer un test à plus de 23 000 Canadiens âgés de 16 ans et plus en 2003 sur leurs compétences dans quatre domaines : la maîtrise de l'écriture, de la lecture, du calcul et la résolution de problèmes. Les compétences étaient évaluées sur une échelle d'un à cinq, c'est-à-dire, du plus bas au plus haut niveau. Au Canada, environ 42 % des adultes âgés entre 16 et 65 ans ont eu une marque inférieure à 3 en écriture et environ 50 % d'entre eux ont eu une marque supérieure à 3 en notions de calcul. Ces personnes sont sujettes à connaître des difficultés dans leur capacité à lire

¹ Statistique Canada. *Questions d'éducation* « Compétences en alphabétisation, en numératie et en résolution de problèmes – Compétences de base pour une économie du savoir »
http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2005002/literacy_f.htm

et à écrire, et dans la nécessité de savoir compter pour faire face aux nombreuses demandes de chaque jour, dans leur travail au milieu d'une société de savoir et dans une économie basée sur l'information.

Les résultats démontrent qu'après un certain temps, l'instruction a une influence profonde et permanente sur les compétences d'une personne. Cependant, nous remarquons aussi que, même si l'instruction est importante, certaines personnes qui n'ont qu'un bas niveau d'instruction ont un meilleur rendement que ceux qui sont plus instruits. Au Canada, un quart des personnes qui avaient complété certaines études postsecondaires sont parmi les 25 % des personnes les moins bien classées, alors que un quart des personnes qui n'avaient pas complété leur instruction à l'école secondaire se retrouvaient parmi 25 % de ceux qui se sont le mieux classés.

Projets pilotes

Les municipalités et les syndicats ci-dessous qui ont répondu aux sondages, ont affirmé qu'ils participeraient aux programmes d'alphabétisation en milieu de travail :

Municipalités et personnes-ressources :

- Ville de Mont-Laurier; Jean-Yves Forget (819) 623-1221
- Ville de Montréal – Montréal-Nord; Daniel L'Écuyer (514) 328-4006
dlecuyer@ville.montreal.qc.ca
- Ville de Montréal – Sud-Ouest; Gilles Rainville (514) 872-1451
grainville_2@ville.montreal.qc.ca
- Ville de Montréal– Anjou; Marie-Thérèse Stephen (514) 493-8002
mstephen@ville.Montreal.qc.ca
- Ville de Montréal – Île-Bizard – Ste-Geneviève – Ste-Anne-de-Bellevue; Jean-Paul Collinge (514) 620-6331 arrondissement-ib-sg-sab-@ville.montreal.qc.ca
jpcollinge@ville.montreal.qc.ca
- Ville de Port-Cartier; Denis Paquet (418) 766-2349 paquet.d@globetrotter.net
- Ville de St-Eustache; Yves Guillemette (450) 974-5001 ext. 5285
yguillemette@ville.st-eustache.qc.ca
- Ville de Trois-Rivières; Daniel Thibault (819) 372-4649 dthibault@v3r.net
- Ville de Vaudreuil-Dorion; Jean-Yves Truchon (450) 424-8501
administration@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca

La municipalité régionale de La Nouvelle-Beauce donnerait son appui à une telle initiative mais ne démarrerait pas un programme d'alphabétisation en milieu de travail.

Syndicats :

- Section locale 4450 L'Ascension
- Section locale 3530 Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
- Section locale 1017 St-Jérôme
- Section locale 3947 La Sarre
- Section locale 2641 Baie-Comeau (travailleurs locaux)
- Section locale 2915 Baie-Comeau (travailleurs de l'extérieur)

- Section locale 4394 L'Ange-Gardien
- Section locale 4223 MRC Maria-Chapdelaine
- Section locale 4250 Berthier
- Section locale 985 Deux-Montagnes
- Section locale 1690 Ste-Julie

Dans le passé, le syndicat qui représentait les travailleurs de l'extérieur embauchés par la Ville de Montréal avait un programme d'alphabétisation en milieu de travail, mais on le discontinua au milieu des années 90. La section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique est intéressée à faire partie du projet pilote. Cela exigera la coordination avec le syndicat, avec la ville et les arrondissements, et évidemment avec le fournisseur de services qui offrirait le programme d'alphabétisation afin d'en déterminer les besoins. Le financement d'un projet pilote doit être planifié avec soin, en veillant à ce que les parties en cause répondent aux exigences d'Emploi-Québec.

Recommandations pour 2006 - 2008

1. Examiner la possibilité d'établir un lien entre les sites Web de l'ADGMQ et de l'ACAM, avec mention particulière des projets d'alphabétisation.
2. Organiser une présentation des projets d'alphabétisation de l'ACAM pour l'ADGMQ.
3. Tenir des conférences régionales au Québec, en invitant les dirigeants municipaux et syndicaux pour attirer leur attention sur la question de l'alphabétisation dans les milieux de travail municipaux et dans la collectivité.
4. Inviter des représentants de la Fondation pour l'alphabétisation à une rencontre dans le but d'établir de bons contacts avec eux et de leur demander conseil sur la façon de procéder.
5. Inviter des représentants de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et d'autres syndicats qui représentent les fonctionnaires municipaux à une rencontre, dans le but d'établir de bons contacts avec eux et de leur demander conseil sur la façon de procéder.
6. Envoyer des renseignements sur l'ACAM aux dirigeants municipaux qui en ont fait la demande.
7. Comme suite à la conférence, choisir trois ou quatre municipalités pour faire l'estimation des besoins.
8. Trouver des moyens pour faire parvenir aux municipalités les réussites de l'ACAM dans les autres provinces, sans offusquer les municipalités qui n'ont pas voulu recevoir de renseignements sur l'ACAM et ses programmes.
9. Faire la promotion de la conférence nationale de l'ACAM au Québec par le biais de M. Claude Delisle, directeur administratif de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec.
10. Entrevoir la possibilité de faire une présentation au SCFP-Québec, secteur municipal, au printemps de 2006.

Conclusion

C'est encourageant de constater un si haut pourcentage de répondants qui veulent entrevoir la possibilité d'établir un programme d'alphabétisation dans leur milieu de travail. Et c'est encore plus encourageant de constater le nombre de répondants qui se sont montrés intéressés à recevoir davantage d'études et de matériel de l'ACAM.

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Raymond Arsenault, consultant

Annexe A – Sondage auprès des municipalités



Le 8 mars 2005

Madame,

Monsieur,

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM) amorce un projet d'investissement relatif à l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité. Afin de partir du bon pied, il faut d'abord tracer un portrait juste de ce qui existe présentement dans les municipalités du Québec.

M. Louis Provencher, directeur d'arrondissement, Ahuntsic-Cartierville, et membre du conseil d'administration de l'ACAM, et David Johnstone, directeur d'arrondissement, Côte St-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest, et ancien président de l'ACAM, siègent sur le comité organisateur de ce projet avec le consultant Raymond Arsenault. Ce dernier fera une étude de la situation de l'alphabétisation dans les milieux de travail et les collectivités municipales.

Nous vous suggérons de lire la description du projet à l'annexe I avant de répondre aux questions. Prière de faire parvenir vos réponses d'ici le 30 mars 2005 à raymondarsenault@sympatico.ca. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Raymond Arsenault au (819) 423-5056 (bureau) ou au (613) 795-8148 (cellulaire).

Pour de plus amples renseignements sur le projet ou sur l'ACAM, veuillez communiquer avec Patricia Nutter, directrice du projet, par téléphone au (613) 264-0111, par télécopieur au (613) 264-8902 ou par courriel à pnutter@lincsat.com ou encore communiquez avec le bureau national de l'ACAM.

Alphabétisation : Questionnaire

Leadership municipal : Projet d'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

Avant d'entamer ce projet, il nous faut faire un survol de ce qui existe au Québec et plus particulièrement dans les municipalités. Pour réussir à tracer un portrait juste, nous vous demandons de prendre quelques minutes pour répondre aux questions ci-après et de les faire parvenir à Raymond Arsenault d'ici le 30 mars 2005.

Pour le présent exercice, prière de prendre la définition de l'alphabétisation dans le sens large du mot.

« Dans une perspective municipale, l'alphabétisation consiste à : reconnaître le besoin fondamental d'avoir une main-d'œuvre alphabétisée et de donner aux travailleurs la possibilité d'acquérir dans leur milieu de travail une formation qui leur permettra d'être plus actifs dans leur milieu de travail, au foyer et au sein de leur collectivité en général. Les programmes en milieu de travail peuvent porter sur des compétences de base (lecture, écriture, calcul), de même que sur les compétences techniques nécessaires à l'exécution des tâches d'un poste. »

1. Est-ce que votre municipalité offre des cours ou des sessions d'alphabétisation aux employés? Oui Non
2. Est-ce que votre municipalité offre des cours ou des sessions d'alphabétisation pour la collectivité? Oui Non
3. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation parmi les employés? Oui Non
4. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation dans la collectivité? Oui Non
5. Si vous avez répondu « Non » aux questions 3 et 4, seriez-vous prêt à entreprendre une telle étude? Oui Non
6. Si vous avez répondu « Oui » aux questions 3 et 4, est-ce que les résultats de ces études sont disponibles? Oui Non

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

Si oui, pouvons-nous en obtenir une copie, sur papier ou
électroniquement?

1. sur papier
2. électroniquement
7. Pensez-vous que vos employés possèdent les compétences de bases
pour le marché du travail d'aujourd'hui? Oui Non
8. Est-ce que vous pourriez envisager lancer un programme
d'alphabétisation : en milieu de travail Oui Non
dans la collectivité Oui Non

Si oui, seriez-vous disposé à le faire en partenariat avec un collègue,
une commission scolaire, une ou des entreprises, le CLSC ou
autres _____ (s.v.p. préciser).

9. Désirez-vous recevoir les études et le matériel de l'ACAM?
Oui Non

Répondant :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____

N° de téléphone : _____

Nous vous remercions de votre collaboration à cette étude.
Prière d'envoyer vos réponses directement à Raymond Arsenault à
raymondarsenault@sympatico.ca ou :

Raymond Arsenault
388, chemin Braulière
Montebello QC J0V 1L0
Tél. : (819) 423-5056
Télec. : (819) 423-6999
Cellulaire : (613) 795-8148

Alphabétisation : Description du projet

Leadership municipal : Projet d'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

Au cours de la dernière décennie, l'administration municipale a subi de profonds changements. Les premières raisons évoquées pour appuyer les programmes d'alphabétisation en milieu de travail - telles que l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, les politiques d'embauche qui exigent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, l'introduction de la nouvelle technologie et l'occasion d'améliorer les relations patronales-syndicales - ont évolué pour inclure les questions reliées à la nouvelle société axée sur le savoir. Les réductions d'effectifs, la restructuration, les fusions et la conception d'une administration municipale « ingénieuse » sont tous des facteurs qui les motivent à fonctionner d'une manière plus efficace. Pour ce faire, les administrations municipales doivent disposer d'une main-d'oeuvre instruite, possédant des compétences polyvalentes. La gamme des compétences nécessaires pour réussir dans les milieux de travail municipaux d'aujourd'hui s'est considérablement élargie.

L'alphabétisation et l'apprentissage ont acquis un sens beaucoup plus vaste. Les employés doivent utiliser l'information de façons nouvelles et plus complexes. Ils doivent comprendre l'information et la technologie et posséder les compétences nécessaires pour appliquer cette dernière. La pensée critique et la résolution de problèmes en cours d'emploi sont des aptitudes essentielles dans leurs activités quotidiennes. Les programmes d'éducation et d'alphabétisation en milieu de travail constituent une partie importante de la solution. Les initiatives aident les employés de tous les paliers de l'administration municipale qui se sentent dépassés à relever les défis d'un milieu de travail municipal en rapide évolution.

L'ACAM croit qu'il reste beaucoup de travail pour renforcer la fondation et faire part des répercussions des programmes d'alphabétisation en milieu de travail. Le projet **Leadership municipal : Projet d'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité** fera fond sur les réussites passées et, se tournant vers l'avenir, fera de la recherche, créera et organisera d'autres outils, ressources et réseaux qui donneront une valeur ajoutée à court et à long terme aux directeurs municipaux, syndicats et apprenants pendant de nombreuses années. Notre engagement est aussi de continuer à communiquer les avantages et les succès à nos collègues et partenaires et à offrir un appui et de l'aide à des projets nouveaux et actuels sur l'éducation dans le milieu de travail.

Annexe B – Sondage auprès des syndicats

LOGO - SCFP Québec

Le 20 mai 2005

Consœur,

Confrère,

L'Association canadienne des administrateurs municipaux (ACAM), avec l'appui de l'association des directeurs généraux du Québec, amorce un projet d'investissement relatif à l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité. Afin de partir du bon pied, il faut d'abord tracer un portrait juste de ce qui existe présentement dans les municipalités du Québec.

M. Raymond Arsenault, syndicaliste de longue date avec le SCFP, entreprend cette étude avec l'appui du bureau de direction du SCFP-Québec. Cette étude nous donnera, à la fin, un portrait de la situation de l'alphabétisation dans les milieux de travail et les collectivités municipales.

Nous vous suggérons de lire la description du projet à l'annexe I avant de répondre aux questions. Prière de faire parvenir vos réponses d'ici le 6 juin 2005 à raymondarsenault@sympatico.ca ou par fax au (819) 423-6999. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Raymond Arsenault au (819) 423-5056 (bureau) ou au (613) 795-8148 (cellulaire).

Alphabétisation : Questionnaire

Leadership municipal : Projet d'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

Avant d'entamer ce projet, il nous faut faire un survol de ce qui existe au Québec et plus particulièrement dans les municipalités. Pour réussir à tracer un portrait juste, nous vous demandons de prendre quelques minutes pour répondre aux questions ci-après et de les faire parvenir à Raymond Arsenault d'ici le 6 juin 2005.

Pour le présent exercice, prière de prendre la définition de l'alphabétisation dans le sens large du mot.

« Dans une perspective municipale, l'alphabétisation consiste à : reconnaître le besoin fondamental d'avoir une main-d'œuvre alphabétisée et de donner aux travailleurs la possibilité d'acquérir dans leur milieu de travail une formation qui leur permettra d'être plus actifs dans leur milieu de travail, au foyer et au sein de leur collectivité en général. Les programmes en milieu de travail peuvent porter sur des compétences de base (lecture, écriture, calcul), de même que sur les compétences techniques nécessaires à l'exécution des tâches d'un poste. »

1. Est-ce que votre employeur offre des cours ou des sessions d'alphabétisation aux employés? Oui Non
2. Est-ce que votre municipalité offre des cours ou des sessions d'alphabétisation pour la collectivité? Oui Non
3. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation parmi les employés? Oui Non
4. Est-ce que votre municipalité a déjà mené une étude sur l'alphabétisation dans la collectivité? Oui Non
5. Si vous avez répondu « Non » aux questions 3 et 4, seriez-vous prêt à réaliser une étude en partenariat avec votre employeur? Oui Non
6. Si vous avez répondu « Oui » aux questions 3 et 4, est-ce que les résultats de ces études sont disponibles? Oui Non

Si oui, pouvons-nous en obtenir une copie, sur papier ou
électroniquement?

sur papier

électroniquement

7. Pensez-vous que tous vos membres possèdent les compétences de bases pour le marché du travail d'aujourd'hui? Oui Non
8. Est-ce que vous pouvez envisager participer à un programme d'alphabétisation en milieu de travail? Oui Non
9. Si oui, seriez-vous disposé à le faire en partenariat avec un organisme communautaire, un collègue, une commission scolaire, une ou des entreprises, le CLSC ou autres _____ (s.v.p. préciser).

Répondant :

Nom : _____

Titre : _____

Section locale : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

N° de téléphone : _____

Nous vous remercions de votre collaboration à cette étude.

Prière d'envoyer vos réponses directement à Raymond Arsenault à par fax (819) 423-6999 ou par courriel à raymondarsenault@sympatico.ca ou :

Raymond Arsenault
388, chemin Braulière
Montebello QC J0V 1L0

Tél. : (819) 423-5056
Télec. : (819) 423-6999
Cellulaire : (613) 795-8148

Alphabétisation : Description du projet

Leadership municipal : Projet d'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

Au cours de la dernière décennie, l'administration municipale a subi de profonds changements. Les premières raisons évoquées pour appuyer les programmes d'alphabétisation en milieu de travail - telles que l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, les politiques d'embauche qui exigent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, l'introduction de la nouvelle technologie et l'occasion d'améliorer les relations patronales-syndicales - ont évolué pour inclure les questions reliées à la nouvelle société axée sur le savoir. Les réductions d'effectifs, la restructuration, les fusions et la conception d'une administration municipale « ingénieuse » sont tous des facteurs qui les motivent à fonctionner d'une manière plus efficace. Pour ce faire, les administrations municipales doivent disposer d'une main-d'oeuvre instruite, possédant des compétences polyvalentes. La gamme des compétences nécessaires pour réussir dans les milieux de travail municipaux d'aujourd'hui s'est considérablement élargie.

L'alphabétisation et l'apprentissage ont acquis un sens beaucoup plus vaste. Les employés doivent utiliser l'information de façons nouvelles et plus complexes. Ils doivent comprendre l'information et la technologie et posséder les compétences nécessaires pour appliquer cette dernière. La pensée critique et la résolution de problèmes en cours d'emploi sont des aptitudes essentielles dans leurs activités quotidiennes. Les programmes d'éducation et d'alphabétisation en milieu de travail constituent une partie importante de la solution. Les initiatives aident les employés de tous les paliers de l'administration municipale qui se sentent dépassés à relever les défis d'un milieu de travail municipal en rapide évolution.

L'ACAM croit qu'il reste beaucoup de travail pour renforcer la fondation et faire part des répercussions des programmes d'alphabétisation en milieu de travail. Le projet **Leadership municipal : Projet d'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité** fera fond sur les réussites passées et, se tournant vers l'avenir, fera de la recherche, créera et organisera d'autres outils, ressources et réseaux qui donneront une valeur ajoutée à court et à long terme

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

aux syndicats, directeurs municipaux et apprenants pendant de nombreuses années. Notre engagement est aussi de continuer à communiquer les avantages et les succès à nos collègues et partenaires et à offrir un appui et de l'aide à des projets nouveaux et actuels sur l'éducation dans le milieu de travail.

Annexe C – Sites intéressants

Coalition provinciale

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

Christian Pelletier, coordonnateur
2120, rue Sherbrooke Est, bur. 302
Montréal QC H2K 1C3
Tél. : (514) 523-7762 - Téléc. : (514) 523-7741
Courriel : alpha@rgpaq.qc.ca
<http://www.rgpaq.qc.ca>

NOTE : voir annexe D pour les organisations-membres

Partenaires en alphabétisation du Québec

Judy Brandeis, directrice générale
4855, ave Kensington
Montréal QC H3X 3S6
Tél. : (514) 369-7962 - Téléc. : (514) 489-5302
LEARN Line : (514) 369-4447
Courriel : jbrandeis@nald.ca
<http://www.nald.ca/lpq.htm>

Le Centre d'alphabétisation du Québec

Linda Shohet, directrice
3040, rue Sherbrooke Ouest, Salle 4B.1-6
Montréal QC H3Z 1A4
Tél. : (514) 931-8731, poste 1415 - Téléc. : (514) 931-5181
Courriel : literacycntr@dawsoncollege.qc.ca
<http://www.centreforliteracy.qc.ca>

Emploi-Québec

Direction de la formation / Direction générale adjointe de l'apprentissage et de la formation de la main-d'oeuvre (DGAAFMO)

Michelle Monette, agente de recherche et de planification socio-économique
800, place de la Tour-Victoria
Montréal QC H4Z 1B7
Tél. : (514) 864-3660 - Téléc. : (514) 873-2189

Fondation pour l'alphabétisation

Sophie Labrecque, présidente-directrice générale
1265 rue Berri, bureau 900
Montréal QC H2L 4X4
Tél. : (514) 289-1178 - Téléc. : (514) 289-9286
Ligne Info-Alpha : (514) 289-1832 ou 1 800 361-9142
Courriel : info@fqa.qc.ca
<http://www.fqa.qc.ca>

Laubach Literacy of Canada-Québec/Literacy Volunteers of Québec

Lillian Hartley, coordonnatrice provinciale

24, croissant de Navarre

St. Lambert QC J4S 1Y6

Tél. : (450) 671-8556 - Téléc. : (450) 671-8513

Courriel : llc-q@bellnet.ca

<http://www.nald.ca/lvq.htm>

Quebec Association for Adult Learning (QAAL)

Kelly Howarth, présidente

1455, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. LB 614-3

Montréal QC H3G 1M8

Tél. : (514) 848-2036 - Téléc. : (514) 848-4520

Courriel : qaal@alcor.concordia.ca

<http://doe.concordia.ca/qaal/index.html>

Quebec Literacy Working Group

Patti L. Moore, coordonnatrice provinciale de l'alphabétisation en anglais

3005, rue William-Stuart

Ste-Foy QC G1W 1V4

Tél. : (418) 651-3022 - Téléc. : (418) 682-5891

Courriel : moorep@cqsb.qc.ca

<http://www.bdaa.ca/qlwg.htm>

Annexe D – Membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

Bas St-Laurent

- **A B C des Portages**
26, rue Joly, Rivière-du-Loup G5R 3H2
Téléphone : (418) 862-9998
Télécopieur :
- **Centre d'alphabétisation des Basques Inc.**
15, rue Notre-Dame Est , Trois-Pistoles G0L 4K0
Téléphone : (418) 851-4088
Télécopieur : (418) 851-3854

Saguenay-Lac-St-Jean

- **Centre Alpha de la Baie et du Bas-Saguenay**
802, boul. Grande-Baie Nord, La Baie G7B 3K7
Téléphone : (418) 697-0046
Télécopieur : (418) 544-2459
- **Groupe Centre - Lac d'Alma**
285, boul. Eymard Nord, Alma G8B 5J3
Téléphone : (418) 668-3357
Télécopieur : (418) 668-0534
- **Regroupement des centres d'alphabétisation «Mot à Mot»**
156, rue Gaudreault C.P. 218, St-Ambroise G7P 2J9
Téléphone : (418) 672-6272
Télécopieur : (418) 672-4720

Québec

- **Alpha Stoneham**
2627, boul. Talbot C.P. 296, Stoneham G0A 4P0
Téléphone : (418) 848-2958
Télécopieur : (418) 848-7427
- **Alphabeille Vanier**
235, rue Beaucage, Ville Vanier G1M 1H2
Téléphone : (418) 527-8267
Télécopieur :
- **Atelier d'alphabétisation des Sourds de Québec**
4635, 1^{ère} Avenue, local 221, Charlesbourg G1H 2T1
Téléphone : (418) 623-8485
Télécopieur : (418) 623-7732
- **Atout-lire**
266, rue St-Vallier Ouest, Québec G1K 1K2
Téléphone : (418) 524-9353
Télécopieur : (418) 521-4000
- **Centre d'alphabétisation « L'Ardoise »**
145, boul. de la Montagne, St-Casimir G0A 3L0
Téléphone : (418) 339-2770
Télécopieur :
- **La Marée des Mots**
3365, Chemin Royal, 2e étage, Beauport G1E 1W1
Téléphone : (418) 667-1985
Télécopieur : (418) 667-4954
- **Le Service de Formation en Alphabétisation de Charlevoix (La FAC)**
595, George-Edouard-Tremblay, Baie-St-Paul G3Z 1V5
Téléphone : (418) 435-5752
Télécopieur : (418) 435-5778

Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

ACAM

- **Lis-moi Tout Limoilou**
798, 12e rue, Québec G1J 2M8
Téléphone : (418) 647-0159
Télécopieur : (418) 647-0350

Mauricie

- **Centre d'activités populaires de La Tuque (C.A.P.E.)**
770, rue Réal, La Tuque G9X 2S7
Téléphone : (819) 523-7533
Télécopieur : (819) 523-5692
- **Centre d'organisation mauricien de services et d'Éducation populaire (COMSEP)**
620, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières G9A 3W7
Téléphone : (819) 378-6963
Télécopieur : (819) 378-0628
- **Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac**
4201, Grande Allée, Trois-Rivières G9B 7S3
Téléphone : (819) 377-3309
Télécopieur : (819) 377-3052
- **Ebyôn**
89, rue St-Irénée, Trois-Rivières G8T 7C3
Téléphone : (819) 373-7653
Télécopieur : (819) 691-2866
- **La Cité des mots**
805, 111e rue, Shawinigan-Sud G9P 2T5
Téléphone : (819) 537-1055
Télécopieur : (819) 537-5445
- **La Clé en éducation populaire de la MRC de Maskinongé**
110, 2^e Avenue, 2^e étage, Louiseville J5V 1X1
Téléphone : (819) 228-8071
Télécopieur : (819) 228-4358

Canton de l'Est

Pas de membre dans cette région.

Montréal

- **Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles**
2356, rue Centre, Montréal H3K 1J7
Téléphone : (514) 596-4444
Télécopieur : (514) 596-4443
- **Centre Alpha-Sourd**
7400, boul. St-Laurent, bur. 25, Montréal H2R 2Y1
Téléphone : (514) 278 5334
Télécopieur : (514) 279-5373
- **Centre d'alphabétisation N-A Rive de Montréal**
6971, rue St-Denis, Montréal H2S 2S5
Téléphone : (514) 278-2157
Télécopieur : (514) 278-4374
- **Centre de lecture et d'écriture (CLÉ)**
4450, rue St-Hubert, bur. 217, Montréal H2J 2W9
Téléphone : (514) 849-5473
Télécopieur : (514) 350-8887
- **Centre de liaison pour l'éducation et les ressources culturelles CLERC**
12618, rue Ste-Catherine est, Montréal H1B 1W9
Téléphone : (514) 640-8521
Télécopieur : (514) 640-8521
- **Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS)**
419 rue St-Roch, 2^e étage bur. 22, Montréal H3N 1K2
Téléphone : (514) 271-7563
Télécopieur : (514) 271-3629

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

- **Centre international d'échanges culturels (CIEC)**
3516, rue Lacombe, Montréal H3T 1M1
Téléphone : (514) 735-5031
Télécopieur : (514) 735-8396
- **Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri CEDA**
2515, rue Delisle, Montréal H3J 1K8
Téléphone : (514) 596-4428
Télécopieur : (514) 596-4981
- **L'Atelier des lettres en alphabétisation de Centre-Sud**
1710, rue Beaudry, local 3.9, Montréal H2L 3E7
Téléphone : (514) 524-0507
Télécopieur : (514) 524-0222
- **La Jarnigoine**
7445, rue St-Denis, Montréal H2R 2E5
Téléphone : (514) 273-6683
Télécopieur : (514) 273-6668
- **Les Ateliers Mot à mot du S.A.C. Anjou Inc.**
6497, rue Azilda, Montréal H1K 2Z8
Téléphone : (514) 354-6526
Télécopieur : (514) 354-2023
- **Lettres en main**
5483, 12^e Avenue, Montréal H1X 2Z8
Téléphone : (514) 729-3056
Télécopieur : (514) 729-3010
- **Maison d'Haïti**
8833, boul. St-Michel, 2^e étage, Montréal H1Z 3G3
Téléphone : (514) 326-3022
Télécopieur : (514) 326-3024
- **Tour de lire**
1691, boul. Pie IX, Montréal H1V 2C3
Téléphone : (514) 252-4718
Télécopieur : (514) 252-0600

Outaouais

- **Atelier d'éducation populaire**
299, route des Cantons, St-Émile-de-Suffolk J0V 1Y0
Téléphone : (819) 426-3193
Télécopieur : (819) 426-4003
- **Le Vent dans les lettres**
365, boul. Gréber, local 107, Gatineau J8T 3X8
Téléphone : (819) 561-5473
Télécopieur : (819) 561-5473

Abitibi-Témiscamingue

- **Alpha-Témis**
11, rue St-Isidore Ouest, C.P. 239, Laverlochère J0Z 2P0
Téléphone : (819) 765-2549
Télécopieur : (819) 765-2564
- **Centre de croissance d'Abitibi-Ouest Inc.**
302, rue Principale, CP 533, La Sarre J9Z 3J3
Téléphone : (819) 333-3881
Télécopieur : (819) 333-3083

Côte-Nord

- **Centre Alpha LIRA**
460A, place du Commerce, Sept-Îles G4R 2Z6
Téléphone : (418) 968-9843
Télécopieur : (418) 968-0990

Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

ACAM

- **POPCO Inc.**
24, boul. des Îles, bur. 104, Port-Cartier G5B 2M9
Téléphone : (418) 766-8047
Télécopieur : (418) 766-6367

Nord du Québec

Pas de membre dans cette région.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- **Développement communautaire Unîle Inc.**
Bassin C.P. 190, Bassin G0B 1A0
Téléphone : (418) 937-5459
Télécopieur : (418) 937-2145

Chaudière-Appalaches

- **ABC Lotbinière**
3, rue Bois-de-l'ail, St-Flavien G0S 2M0
Téléphone : (418) 728-2226
Télécopieur : (418) 728-0167
- **Alpha Entraide des Chutes-de-la-Chaudière**
1120, boul. de la Rive Sud, bur. 210, St-Romuald G6W 5M6
Téléphone : (418) 834-3011
Télécopieur : (418) 834-3011
- **Alphare, Centre d'alphabétisation populaire de Beauce**
11785, 2^e Avenue, St-Georges G5Y 1W9
Téléphone : (418) 226-4111
Télécopieur : (418) 226-4111
- **Clés en main**
268-C, rue Lionel-Groulx, CP 464, St-Jean-Port-Joli G0R 3G0
Téléphone : (418) 598-9780
Télécopieur : (418) 598-9780
- **Groupe Alpha des Etchemins**
201, rue Claude Bilodeau, bur. 17, Lac-Etchemin G0R 1S0
Téléphone : (418) 625-2550
Télécopieur : (418) 625-2549
- **Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord**
104A, ave Ste-Marie, Montmagny, G5V 2S2
Téléphone : (418) 241-5024
Télécopieur : (418) 248-4025
- **L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet (point de service L'Islet-Sud)**
21, rue principale, St-Pamphile G0R 3X0
Téléphone : (418) 356-3737
Télécopieur : (418) 356-2029
- **La Clé de l'Alpha**
159, rue Notre-Dame Est, Thetford Mines G6G 2S1
Téléphone : (418) 338-8193
Télécopieur : (418) 338-8193

Laval

- **Au Jardin de la famille de Fabreville**
3867, boul. Ste-Rose, Laval H7P 1C8
Téléphone : (450) 622-9456
Télécopieur : (450) 622-0312
- **Le Groupe Alpha Laval**
485, boul. des Laurentides, bur.105, Laval H7G 2V2
Téléphone : (450) 669-3232
Télécopieur : (450) 669-3708

Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

ACAM

Lanaudière

- **ABC des Manoirs**
568, rue Léon-Martel, Terrebonne J6W 2J8
Téléphone : (450) 471-6928
Télécopieur : (450) 471-9328
- **Au bord des mots**
171, rue St-Antoine Nord, Lavaltrie J0K 1H0
Téléphone : (450) 586-0820
Télécopieur : (450) 586-1231
- **Groupe Populaire Déclic**
350, rue Frontenac, Berthierville J0K 1A0
Téléphone : (450) 836-1079
Télécopieur : (450) 836-1079
- **Regroupement des assistés sociaux de Joliette Métropolitain (RASJM)**
144, rue St-Joseph, Joliette J6E 5C4
Téléphone : (450) 756-1155
Télécopieur : (450) 760-3586

Laurentides

- **La Griffe d'alpha**
610, rue de la Madone, Mont-Laurier J9L 1S9
Téléphone : (819) 440-2044
Télécopieur : (819) 623-3081
- **La Maison des mots des Basses-Laurentides**
50-A, rue Turgeon, Ste-Thérèse J7E 3H4
Téléphone : (450) 434-9593
Télécopieur : (450) 434-5181
- **Le Coin alpha**
475, rue Laviolette, St-Jérôme J7Y 2T8
Téléphone : (450) 436-2099
Télécopieur : (450) 436-2099
- **Maison populaire d'Argenteuil**
335, rue Principale, Lachute J8H 2Z7
Téléphone : (450) 562-1996
Télécopieur : (450) 562-2458

Montérégie

- **Aide pédagogique aux adultes, aux jeunes (APAJ)**
330, ave St-Simon, St-Hyacinthe J2S 5B9
Téléphone : (450) 261-0384
Télécopieur : (450) 261-0835
- **Centre Alpha-Sourd Rive-Sud**
208, rue Notre-Dame, Ste-Pie J0H 1W0
Téléphone : (450) 772-6778
Télécopieur : (450) 772-6778
- **Comquat Inc.**
2455, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-3632
Télécopieur : (514) 453-3632
- **L'Écrit tôt de St-Hubert**
3825, rue Windsor, St-Hubert J4T 2Z6
Téléphone : (450) 443-1411
Télécopieur : (450) 443-3772
- **La Boîte à lettres de Longueuil**
212, de Gentilly Ouest, Longueuil J4H 1Z6
Téléphone : (450) 646-9273
Télécopieur : (450) 646-9281
- **La clé des mots**
200, rue St-Pierre, bur. 103, St-Constant J5A 2G9
Téléphone : (450) 635-1411
Télécopieur : (450) 635-5142

Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage en milieu de travail et dans la collectivité

ACAM

- **La Porte ouverte**
81, rue Frontenac, St-Jean-sur-Richelieu J3B 2Y4
Téléphone : (450) 346-3283
Télécopieur : (450) 346-3283
- **Le Fablier, une histoire de familles**
2027, rue Daniel, Longueuil J4J 5M1
Téléphone : (450) 646-8808
Télécopieur : (450) 646-8806
- **Le Sac à Mots**
94, rue Sud, Cowansville J2K 2X2
Téléphone : (450) 266-3766
Télécopieur : (450) 266-0534
- **Les Grands Débrouillards**
52, rue Nicholson, Valleyfield J6T 4M8
Téléphone : (450) 377-7606
Télécopieur : (450) 377-0215
- **L'Ardoise du Bas Richelieu**
71, rue de Ramesay, bur. 309, Sorel-Tracy J3P 3Z1
Téléphone : (450) 780-1016
Télécopieur : (450) 780-1182

Centre-du-Québec

- **Alpha Nicolet**
690, rue Monseigneur-Panet, bur. 110, Nicolet J3T 1W1
Téléphone : (819) 293-5745
Télécopieur : (819) 293-8339
- **Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Bécancour**
124, rue St-Antoine, Ste-Sophie-de-Lévrard G0X 3C0
Téléphone : (819) 288-5533
Télécopieur : (819) 288-5662
- **Ludolettre**
430, rue Lamothe, St-Léonard-d'Aston J0C 1M0
Téléphone : (819) 399-3023
Télécopieur : (819) 399-3023

Autres sites du site de la Fondation en alphabétisation

Principaux intervenants en alphabétisation

Au Québec

[Fondation pour l'alphabétisation](#)

Organismes francophones

[AOETA](#) [Association québécoise pour les troubles d'apprentissage](#)

[CDÉACF](#) [Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine](#)

[ICÉA](#) [Institut de coopération pour l'éducation des adultes](#)

[Ministère de l'Éducation du Québec/DFGA](#) - [Direction de la formation générale des adultes](#)

[RGPAQ](#) [Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec](#)

[TRÉAQFP](#) [Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec](#)

**Leadership municipal : Projet sur l'investissement dans l'alphabétisation et l'apprentissage
en milieu de travail et dans la collectivité**

ACAM

Groupe de recherche

[Groupe Lire](#)

Organismes anglophones

[Centre for Literacy](#)

[LLC-Q](#) [Laubach Literacy Canada-Quebec/Literacy Volunteers of Quebec](#)

[PROCEDE](#) [Provincial Organization of Continuing Education Directors English](#)

[QELA](#) [Quebec English Literacy Alliance](#)

(Quebec Literacy Working Group/Laubach Literacy Canada-Quebec/Literacy Volunteers of Quebec)

[LPQ](#) [The Literacy Partners of Quebec](#)

Au Canada

[ABC CANADA - Fondation pour l'alphabétisation](#)

[Association canadienne d'éducation \(ACE\)](#)

[BDAA](#) [Base de données en alphabétisation des adultes](#)

[Collège Frontière](#)

[Fondation pour l'alphabétisation](#)

[FCAF](#) [Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français](#)

[Laubach Literacy of Canada](#)

[Movement for Canadian Literacy](#)

[Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation](#)

[SNA](#) [Secrétariat national à l'alphabétisation](#)

[Troubles d'apprentissage - Association canadienne](#)

International

[ANLCI - Agence nationale de lutte contre l'illettrisme](#)

[Club 2/3](#)

[Fondation Paul Gérin-Lajoie](#)

[UNESCO](#)